

CK 22 Juni 89 14

p.B.15.21.Vat. - DJ/QM

Berne, le 21 juin 1989

Note du Chef du DépartementVisite de l'Ambassadeur Staehelin au St-Siège

La visite que le soussigné a accomplie au Saint-Siège le 16 juin 1989 s'est très bien déroulée, et a permis de procéder à des échanges de vues sur la situation en Europe orientale, avec le responsable des relations avec les pays de l'Est, Mgr Colasuonno, et sur nos relations bilatérales, avec Mgr Tauran, Sous-secrétaire de la Section pour les rapports avec les Etats (Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères).

Nous avons rappelé l'attitude du Conseil fédéral au sujet de l'ouverture d'une ambassade auprès du Saint-Siège, et il a été convenu qu'à défaut d'une telle ouverture à moyen terme, on pourrait répéter sur une base annuelle de telles visites du responsable du DFAE de nos relations avec le Saint-Siège, avant de songer à de nouveaux pas.

Nous avons également souligné la sensibilité de divers milieux suisses au sujet de la nomination par le Saint-Siège d'évêques coadjuteurs. Tout en soulignant que tel n'était pas le but de notre visite, nous avons informé nos interlocuteurs de l'intervention du Conseiller d'Etat Rötheli, Président de la Conférence diocésane de Bâle. Nous avons également mentionné la lettre adressée par le Gouvernement de Schwyz au Conseil fédéral, et les considérations qu'il invoque pour demander une intervention du Conseil fédéral auprès du Saint-Siège.

Nous retenons par ailleurs des discussions sur les pays de l'Est que le Saint-Siège, sollicité dans ce sens, songe à établir très prochainement des relations diplomatiques avec la

Pologne et la Hongrie. Ses rapports avec l'URSS demeurent en revanche grevés par un durcissement officiel à l'égard des Catholiques ukrainiens et baltes.

Mgr Sodano, Secrétaire de la section pour les rapports avec les Etats (MAE), s'est montré également désireux de poursuivre de telles rencontres bilatérales, comme le Saint-Siège en a avec nombre d'autres pays avec lesquels il entretient des relations officielles ou officieuses.

Le soussigné a également effectué une visite de courtoisie auprès du directeur général pour les affaires politiques au MAE italien, M. Enzo Perlot, à l'occasion de laquelle il a passé en revue une série de questions bilatérales et européennes.

Vous trouverez à l'annexe des rapports sur chacun de ces entretiens.

DIVISION POLITIQUE I



J.C.A. Staehelin

Copie: - JAC

CK 22 Juni 89 14

Visite de travail du Chef de la division politique I,
l'Ambassadeur Jenö Staehelin, auprès du St-Siège

Le 16 juin 1989, l'Ambassadeur Jenö Staehelin, Chef de la Div. pol. I, accompagné de M. de Dardel, a effectué la première visite de travail bilatérale d'un représentant des autorités suisses auprès du St-Siège. Il y a été reçu successivement par Mgr Colasuonno, chargé des relations avec les pays de l'Est, Mgr Tauran, Sous-Secrétaire de la Section pour les rapports avec les Etats (l'équivalent du Secrétaire d'Etat) et par Mgr Sodano, Secrétaire de la même section (MAE).

Entretiens avec Mgr Colasuonno

SIN: l'évolution très rapide de l'Europe occidentale et orientale confère à chacun une responsabilité particulière de s'adapter aux réalités changeantes. Certains envisagent une aide à l'Est, sous forme de nouveau plan Marshall. Une aide politique aussi est concevable, et commence à se mettre en place au Conseil de l'Europe.

Mgr Colasuonno: la Hongrie vit une atmosphère de changement. On y parle de libéraliser la vie religieuse. Nagy y est réhabilité, comme le seront bientôt des ecclésiastiques - dont le cardinal Mindszenty, très probablement. La situation de l'Eglise catholique y est bonne, d'autant plus que le responsable de la politique religieuse restrictive, Miklos, a été changé. La dette hongroise est proportionnellement pire que la polonaise. La vie est cependant normale, les gens, dociles et marqués par les événements de 1956, ont à coeur de travailler.

En Pologne, en revanche, les ouvriers, découragés, sabotent la vie économique et sociale. Les dirigeants de Solidarnosc ne prévoyaient pas l'ampleur de leur succès. Décontenancés, ils ne sont pas prêts à assumer des activités politiques. L'Eglise jouit d'une liberté suffisante et peut nommer ses évêques. Les lois restrictives de l'époque Gierek et Gomulka ne sont pas appliquées. La nouvelle loi

sur les rapports Eglise - Etat a été approuvée par la quasi unanimité du Sejm en mai. Depuis 20 ans, la Pologne désire établir des relations diplomatiques avec le St-Siège. Le MAE hongrois vient de faire la même demande à Mgr Colasuonno. La Pologne aura la priorité et la Hongrie suivra peu après, très prochainement. Le Pape prévoit une visite en Hongrie en septembre 1991.

En Yougoslavie, même la religion n'est pas un facteur de cohésion, au contraire. Les forces centrifuges ont tendance à l'emporter, et le modèle yougoslave est à tous égards une faillite.

En URSS, le grand obstacle à un voyage du Pape est la vie religieuse en Ukraine, où 5 à 6 Millions de catholiques, abusivement considérés comme orthodoxes, se réclament de Rome. Le St Père voulait visiter les Républiques baltes, mais le vent de fronde ne s'y apaise pas, et le Pape refuse de ne rencontrer que des officiels. Mgr Casaroli a donné à l'URSS en 1988 une liste de questions à résoudre, sur la liberté religieuse, de conscience, les droits de l'homme. Aucune réponse n'est à attendre avant la visite de Gorbatchev à Rome en novembre 1989.

En Ukraine, la perestroïka fait des pas en arrière. Des prêtres viennent d'y être emprisonnés, trois autres font la grève de la faim en raison de limitations nouvelles à la liberté religieuse.

Entretiens avec Mgr Tauran et Mgr Lazarotto

SIN souligne que contrairement aux précédentes visites de courtoisie, la visite de travail présente est une première bienvenue. La position des autorités suisses face à l'anomalie que constitue l'absence de représentant diplomatique auprès du St-Siège n'a pas varié: il n'y a pas de problème de principe à ouvrir une ambassade, mais seulement l'opportunité politique. Une telle ouverture s'assimile à une fonction permanente du gouvernement, et est soumise au référendum facultatif. Il faut éviter qu'une campagne référendaire nuise à la paix confessionnelle. Il s'agit dès lors d'avancer pas à pas, en effectuant des visites bilatérales de travail plus régulièrement. On pourra ensuite songer à d'autres pas.

Mgr Tauran: nous apprécions votre démarche. Nous avons de tels contacts avec des chefs de directions centrales d'autres pays, et procédons ainsi à des échanges de vues très intéressants. Nous sommes tout à fait d'accord avec la procédure graduelle suggérée. L'opinion publique et les autorités suisses se rendront ainsi compte de l'utilité de tels contacts. Nous sommes par ailleurs disponibles pour vous faciliter une régularisation de la situation. Une ambassade auprès du St-Siège peut se vouer à la réflexion et aux contacts internationaux, en l'absence de dossiers quotidiens fastidieux.

SIN aborde le problème des nominations d'évêques coadjuteurs dans les 3 diocèses de Bâle, St Gall et Coire. A Bâle, la situation juridique paraît claire, et malgré les craintes de la Conférence diocésane, le problème n'est qu'hypothétique. A St Gall, l'interprétation de la situation juridique diverge, mais aucun problème immédiat n'existe. A Coire, un lien conventionnel pourrait être établi par l'adhésion de Schwyz au diocèse. La Confédération ne peut prendre position, mais nous tenons à rendre attentif à la sensibilité accrue de l'opinion face à un problème de nature psychologique.

Mgr Tauran: il faut distinguer les traités internationaux des privilèges, interprétés par le seul St-Siège. Ce dernier ne s'estime lié par aucun accord face à Schwyz ou St Gall. Comme tous les autres concordats, l'accord avec Bâle ne mentionne pas l'évêque coadjuteur. Mgr Tauran ne conteste néanmoins pas l'application du principe de bonne foi. IL importe avant tout de souligner que les nominations décidées par le Pape ne répondent qu'à des considérations pastorales.

CSCE

Mgr Tauran: il est trop tôt pour assister à des développements marquants à la suite de la Conférence de Paris. Un temps d'adaptation des législations est nécessaire. La Roumanie est soumise à de fortes pressions, ce qui est positif. Le problème des catholiques d'Ukraine a été soulevé par de nombreuses délégations. Le St-Siège

a réfléchi à invoquer les mécanismes de la CSCE. Mais il préfère les contacts bilatéraux, car les Catholiques à l'Est sont toujours des otages potentiels. A la CSCE, le St-Siège n'a jamais attaqué, il n'a fait que rappeler des principes.

Mgr Sodano a ensuite reçu SIN et M. de Dardel, en manifestant sa satisfaction envers l'établissement et la poursuite de tels contacts.

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text exp.	F.L.	Absender	Seite-Nr.
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flasch.		
Empfängercode						

Directives 19.6.89

Botschafter Jenoe Staehelin (SIN), hat am 16. Juni politische Gespraechе mit Vertretern des Heiligen Stuhls im Vatikan gefuehrt und wurde von Erzbischof Sodano, dem fuer die Beziehungen zwischen Staat und Kirche zustaeendigen Praefekten des Staatssekretariats empfangen. Es handelte sich um die ersten politischen Konsultationen dieser Art. SIN erlaeuterte seinen Gespraechspartnern, weshalb der Bundesrat vorlaeufig nicht beabsichtige, eine Botschaft beim Heiligen Stuhl zu eroeffnen. SIN wies ebenfalls auf die Reaktionen hin, die die Ernennung von Weihbischof Haas als Koadjutor des Bistums Chur in gewissen Teilen der schweizerischen Oeffentlichkeit hervorgerufen hatte, und legte dar, mit welchen Ueberlegungen die Schwyzer Regierung den Bundesrat um Intervention bei den Behoerden des Heiligen Stuhls ersucht hatte. Er informierte seine Gespraechspartner ueber die Intervention des Praesidenten der Dioezesankonferenz des Bistums Basel, Regierungsrat Roetheli (SO), in gleicher Sache. Schliesslich fuehrte er einen Gedankenaustausch ueber die politische und kirchliche Situation in der UdSSR und den Oststaaten. Es wurde vereinbart, derartige Gespraechе in regelmaessigen Abstaenden durchzufuehren (vgl. detaillierter Bericht in informations hebdomadaires).

SIN benuetzte die Gelegenheit seines Besuchs in Rom zu einem Besuch beim Generaldirektor fuer Politische Angelegenheiten im italienischen Aussenministerium, Enzo Perlot.

SIN, begleitet von Botschafter Pometta benützte seinen Aufenthalt in Rom zu einem Gespräch mit dem Generaldirektor für politische Angelegenheiten im italienischen Aussenministerium, Enzo Perlot (P.).

Bilaterale Beziehungen

SIN betonte die Wichtigkeit für schweizerische Militärpiloten, - auch unter dem Gesichtspunkt eines wirksamen Neutralitätsschutzes - weiterhin die Möglichkeiten zu haben, Uebungen in Decimomannu (Sardinien) durchzuführen. Die Frage werde anlässlich des bevorstehenden Besuchs von Bundesrat Villiger bei seinem italienischen Kollegen in Rom aufgenommen werden. SIN unterstrich das ebenfalls grosse Interesse an der kulturellen Zusammenarbeit mit Italien im Rahmen der Consulta, die kürzlich unter dem neuen Vorsitz von Vizekanzler Casanova eine erfolgreiche Sitzung abgehalten hat. SIN gab auch der Befriedigung der schweizerischen Behörden Ausdruck über die Zusammenarbeit zwischen Experten der beiden Länder zur Bekämpfung der Einschleusung türkischer Asylbewerber mittels Schlepper. Er erkundigte sich, auf wann die von Aussenminister Andreotti anlässlich seines letztjährigen Schweizerbesuchs angekündigte Einführung von Visa für türkische Staatsangehörige erwartet werden können. P. bestätigte, dass die Umsetzung dieses Entscheids, der übrigens von den Türken sehr ungut aufgenommen worden sei, in Zusammenhang mit Italiens Beitritt zum Schengener Abkommen steht. Im Augenblick stosse der Abbau von Grenzkontrollen in Europe aber auf Probleme. Es sei insbesondere noch nicht geklärt, welche Verpflichtungen Italien bei einem Beitritt ("acquis de Schengen") eigentlich übernehmen müsse.

SIN wies auch auf die von Italien eingegangene Verpflichtung hin (Memorandum of understanding zwischen Bundesrat Ogi und Minister Mammi), bis Ende Mai 1989 dafür zu sorgen, dass die Störung südlicher schweizerischer Grenzzone durch italienische Privatsender unterbleibt, und bat um Intervention des italienischen Aussenmi-

- 2 -

nisteriums, was versprochen wurde. Schliesslich erläuterte SIN seinem Gesprächspartner in Kürze die schweizerische Transitpolitik und sprach die Erwartung aus, dass das von Aussenminister Andreotti gezeigte Entgegenkommen, vorläufig auf die Einführung des "diritto fisso" für schweizerische Lastwagen zu verzichten, auch über den ursprünglich vorgesehenen Zeitpunkt hinaus gelten werde. Schliesslich informierte SIN seinen Gesprächspartner, dass schweizerischerseits davon ausgegangen werde, dass der geplante, aber nicht zustandegewordene Besuch der beiden letzten italienischen Regierungschefs Gorla und de Mita in der Schweiz sobald als möglich nachgeholt werde.

Westeuropa

P., der italienische Vertreter im von der Europäischen Politischen Zusammenarbeit (EPZ) geschaffenen Ausschuss der Politischen Direktoren, informierte über den grossen personellen und zeitlichen Aufwand, welcher die EPZ für die EG Mitgliedstaaten bedeutet. Deshalb werde wohl mit der Zeit vom Prinzip der Troika der Aussenminister abgegangen und vermehrt auch auf tieferem Niveau gearbeitet werden. Denn insbesondere auch die politischen Erwartungen, die von Aussen an die EG gestellt werden, und die zahlreichen Informations- und Konsultationsbegehren (immer mehr auch von Oststaaten und nichteuropäischen Staaten) bedeuteten eine grosse Belastung. Die immer intensiver werdende Zusammenarbeit bewirkt nach P. neben den gemeinsamen Stellungnahmen zu spezifischen Fragen ganz allgemein und darüber hinaus eine starke Angleichung und Uebereinstimmung der Aussenpolitik der EG Mitgliedstaaten. Diese ginge so weit, dass beispielsweise in der NATO manchmal der Eindruck einer Vorabstimmung der EG-Staaten entstehe, was falsch sei. Nach P.'s Meinung sind engere Kontakte zwischen den für die EPZ Verantwortlichen und den ständigen Vertretern notwendig, um eine stärkere Kohärenz wirtschaftlicher und politischer EG-Positionen zu ermöglichen.

- 3 -

P. pflichtete der Meinung bei, dass zwar der Grossteil der EPZ-Beschlüsse auch für Neutrale unproblematisch wäre, dass aber eben ein kleiner, andersartiger Restbestand verbleibe.

Im übrigen bestünde in gewissen EG-Staaten gegenüber einem Beitritt von neutralen Staaten Vorbehalte, in der Sorge um die angestrebte zukünftige politische Union.

Osteuropa

Italien ist nach den Aussagen von P. mit Bezug auf die osteuropäischen Staaten gegen eine Wirtschaftspolitik selektiver Art. Alle diese Staaten müssten sich wirtschaftlich reformieren und liberalisieren. Auch bei den Zurückhaltendsten sei dies nur eine Frage der Zeit. Eine Abstufung der wirtschaftlichen Massnahmen gestützt auf die politische Liberalisierung entspreche nicht den italienischen Vorstellungen. Italien setze sich dafür ein, dass selbst mit Ländern wie Rumänien ein Dialog geführt werde. Eine Isolierung führe zu nichts und widerspreche den Prinzipien der italienischen Aussenpolitik.

CK 21. Juni 89 15



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ambassadeur Jenö Staehelin

p.B.15.21.Vat. - DJ/QM

Berne, le 20 juin 1989

Madame
 Francesca Pometta
 Ambassadeur de Suisse en
 Italie

R o m e

Madame l'Ambassadeur,

Acceptez que je vienne vous dire toute ma reconnaissance pour l'accueil que vous m'avez ménagé, ainsi qu'à M. de Dardel, tout au long de ces journées romaines.

J'ai beaucoup apprécié de pouvoir bénéficier, lors de nos échanges de vues sur nos relations avec l'Italie et le St-Siège, de l'éclairage précieux de votre expérience, et l'hospitalité que j'ai ressentie à tout instant auprès de votre Ambassade a beaucoup contribué au bon souvenir que je garde de cette visite.

Veillez agréer, Madame l'Ambassadeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Copie: - SIN

CK 21. Juni 89 15